



FICHE DE RENSEIGNEMENTS PERISCOLAIRES



VOTRE ENFANT :

Nom : _____

Prénom : _____

Sexe :

fille

garçon

Né(e) le : _____

Classe future : _____

Ecole :

A. Briand maternelle

A. Briand élémentaire

Calmette et Guérin

6ème

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Organisme : _____

Numéro de contrat : _____

RESPONSABLES (ayant autorité parentale)

Parent 1

Nom : _____

Prénom : _____

Lien avec l'enfant :

mère

père

Adresse : _____

Portable ☎ _____

Adresse mail : _____

Parent 2

Nom : _____

Prénom : _____

Lien avec l'enfant :

mère

père

Adresse : _____

Portable ☎ _____

Adresse mail : _____

SITUATION FAMILIALE

mariés

pacsés

concubinage

célibataire

divorcés

séparés

veuf

COMMUNICATION

J'autorise le service Enfance et Jeunesse à m'envoyer des informations par mail

oui

non

Numéro allocataire CAF :

Le numéro d'allocataire déterminera votre quotient : sans ce dernier, vous serez facturé au tarif maximum.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant (autres que responsables) :

Nom	Prénom	Portable	Lien de parenté

INSCRIPTIONS ANNUELLES

J'inscris mon enfant :



• **au restaurant scolaire**

lundi mardi jeudi vendredi

• **à l'accueil pré-scolaire (avant l'école)**

lundi mardi jeudi vendredi

• **à l'étude surveillée (CE1 au CM2)**

lundi mardi jeudi vendredi

• **à l'accueil post-scolaire (après l'école)**

16h30-19h pour les maternels et CP

18h-19h pour les CE et CM

lundi mardi jeudi vendredi

• **à l'accueil de loisirs le mercredi toute la journée**

annuel occasionnel

• **à l'accueil de loisirs le mercredi à la 1/2 journée (matin + repas)**

annuel

Pour les vacances scolaires, l'inscription doit être effectuée via le **PORTAIL FAMILLE**
(accessible de la page d'accueil du site www.ville-la-frette95.fr, munis de votre identifiant et mot de passe)

1 mois avant la date de début des vacances et pour la période complète.

Toute annulation devra être effectuée 14 jours avant le début de la période afin de ne pas être facturé.

LA SANTE DE VOTRE ENFANT :



Médecin traitant : _____

Tél : _____

Vaccin obligatoire :

DT polio (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite)

Date 1ère injection : _____

Date dernier rappel : _____

Allergies :

- alimentaire : oui non PAI
- asthme: oui non PAI
- médicamenteuse: oui non
Précisez = _____

Régime alimentaire :

sans porc

Observations/recommandations :

lunettes

appareil dentaire

autre

Précisez = _____

Je soussigné(e) _____, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements indiqués ci-dessus et autorise le service à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à La Frette, le _____

Signature :

MODES D'ENVOI DES FACTURES (si différent de celui en cours)

- courrier
- e-mail
- courrier et e-mail

MODES DE PAIEMENT



- paiement en ligne via le Portail Famille
- prélèvement automatique (apporter RIB remplir document SEPA pour toute nouvelle demande ou changement de banque)
- chèques, espèces ou chèques CESU

AUTORISATION DE SORTIE SEUL

Je soussignée(é) _____, responsable légal de l'enfant _____

autorise

n'autorise pas

mon enfant à rentrer seul à l'issue du temps périscolaire (étude-18h -- accueil de loisirs le mercredi-16h30)



DROIT A L'IMAGE

J'autorise la ville de La Frette-sur-Seine à photographier mon enfant et à utiliser son image, pour l'année scolaire 2019/2020, à des fins strictement non commerciales, dans le but de promouvoir et à illustrer les activités pédagogiques des accueils de loisirs et/ou de la Commune (soit notamment par reproduction et/ou de représentation dans les publications du Courrier Frettois, par affichage sur les murs des accueils ou des grilles des écoles, sur les panneaux d'information, site WEB de la ville).



REGLEMENTS DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

Tous les règlements sont consultables sur le site de la ville - rubrique Famille/enfance vie sco jeunesse/sco et périsco/périsco

Déclaration sur l'honneur :

Je soussignée _____ certifie l'exactitude des renseignements portés sur la fiche de renseignements et déclare accepter les règlements 2019/2020 des structures périscolaires (accueils de loisirs-étude surveillée-restaurant scolaire) relatifs à l'organisation et au fonctionnement des prestations périscolaires.

Signature :

**REMISE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS DÛMENT COMPLETEES A LA MAIRIE :
du 13 MAI au 14 JUIN 2018**

NB : toute fiche incomplète ou remise après le délai d'inscription sera refusée et renvoyée, et l'inscription ne sera pas prise en compte.

Rappel

Horaires mairie :	Lundi	8h30-12h/ 13h30-17h
	Mardi	8h30-12h / 13h30-18h
	Mercredi	8h30-12h
	Judi	8h30-12h / 13h30-17h
	Vendredi	13h30-17h

Contact : enfance.jeunesse@ville-la-frette95.fr